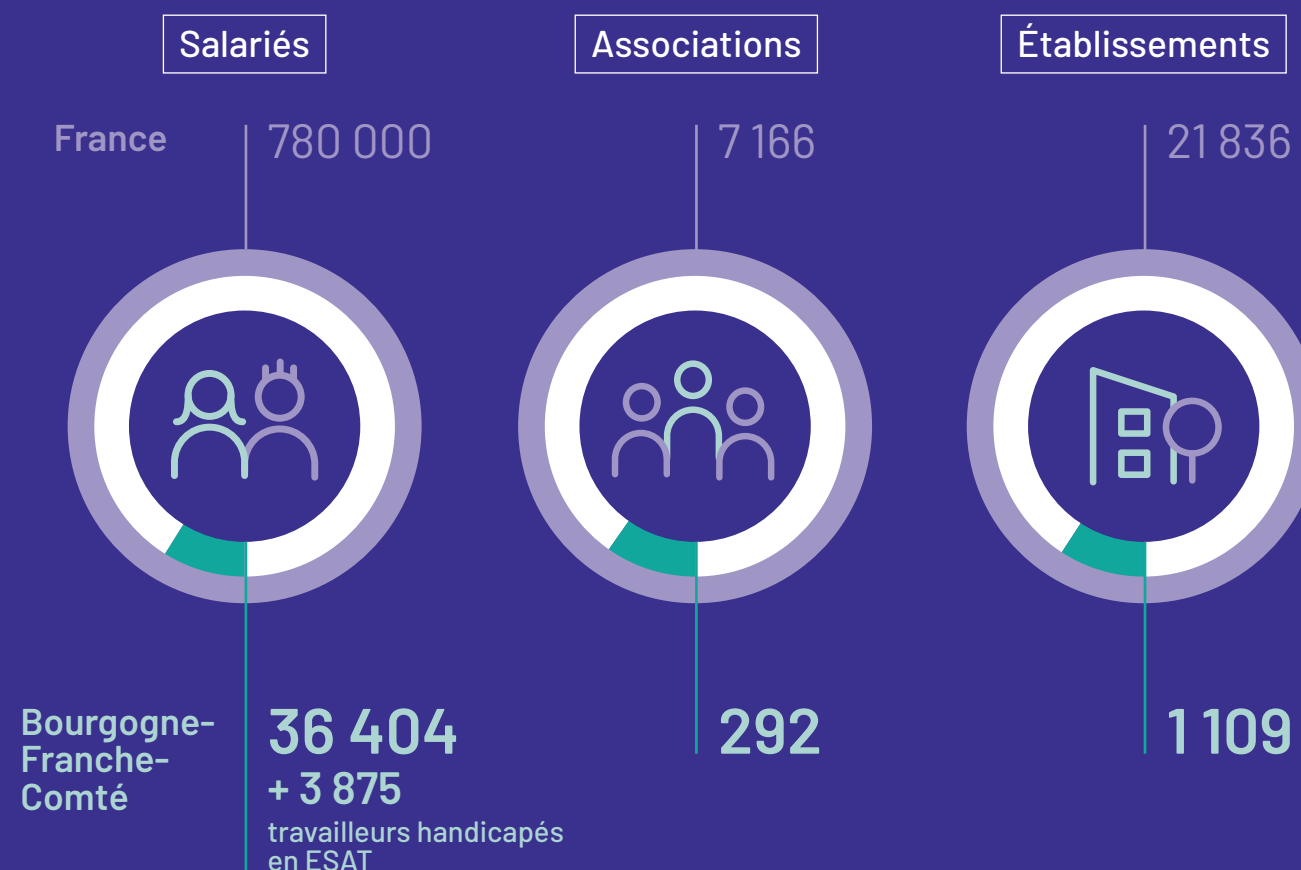


LE SECTEUR EN CHIFFRES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales
privé à but non lucratif représente **36 404 salariés**.

Dans un contexte où la région perd des emplois, il s'inscrit dans une
dynamique d'augmentation de 12,6 % de ses effectifs en 5 ans.

Le secteur est en croissance, structuré autour de **292 associations**
et **1 109 établissements** implantés au plus près des besoins de milliers
de personnes accompagnées dans différents champs, à toutes
les étapes de leur vie et dans l'ensemble des bassins de vie.



CE QU'IL FAUT RETENIR

Avec une augmentation des effectifs de presque 13%, le secteur
renforce son rôle d'**acteur majeur de l'économie**.

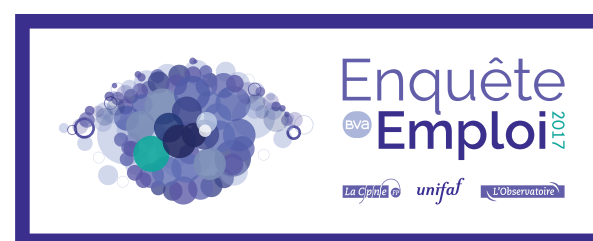
**La concentration des associations
et les collaborations** en réseau se poursuivent.

Les emplois d'éducateur spécialisé se sont fortement développés
ainsi que ceux de cadre encadrant ou de chef de service.

Le CDI conserve une place prépondérante.

La féminisation des postes à responsabilités se poursuit très fortement.

Les difficultés de recrutement restent prégnantes. Face au vieillissement
de la population, le renouvellement des générations et la prise en compte
de la santé au travail constituent les **enjeux majeurs à venir**.

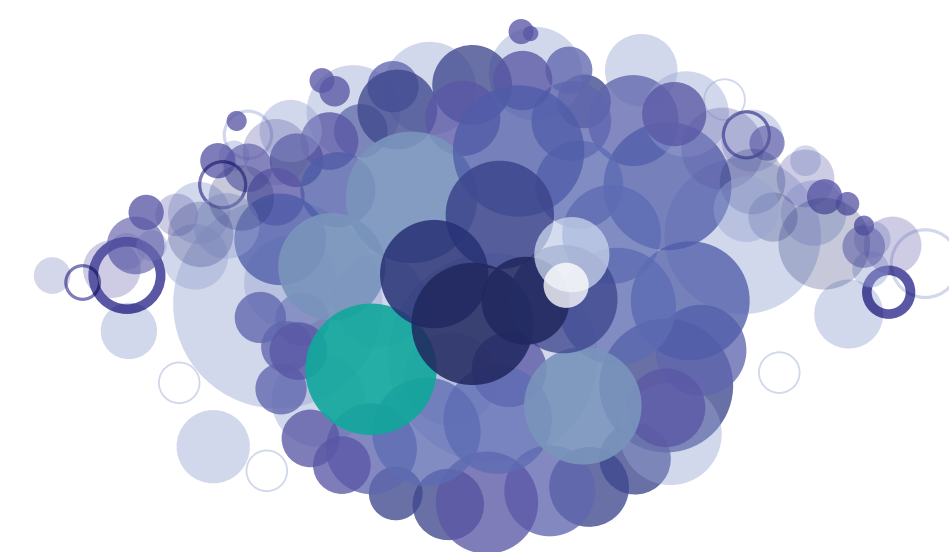


PORTRAIT RÉGIONAL **BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**



Découvrez l'Enquête Emploi dans sa totalité sur enquete-emploi.unifaf.fr

PORTRAIT RÉGIONAL **BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ**



Enquête
BVA **Emploi** 2017



unifaf

FAIRE GRANDIR LES COMPÉTENCES
DE CEUX QUI RENDENT LE MONDE MEILLEUR

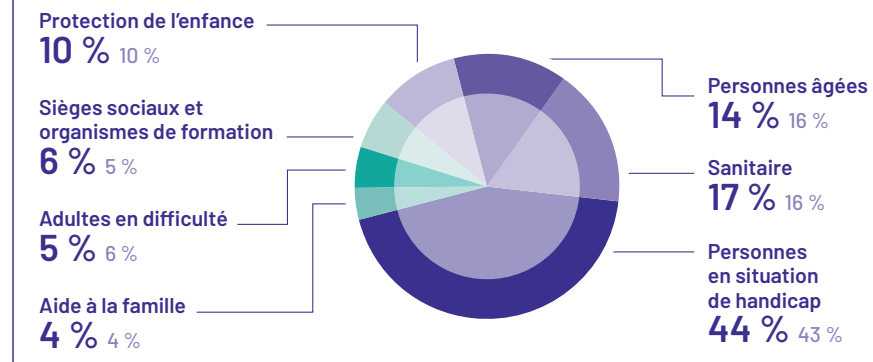
Le secteur ancre toujours plus son rôle d'acteur majeur de l'économie locale

Le poids du secteur progresse fortement dans l'économie

Dans un contexte où la région perd des emplois, le secteur ancre toujours plus son rôle d'acteur majeur de l'économie locale. Cette dynamique de croissance est portée par le médico-social et les sièges sociaux. Le secteur du handicap reste néanmoins celui qui emploie le plus grand nombre de salariés.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS PAR ACTIVITÉ

Chiffres 2017 Rappel chiffres 2012



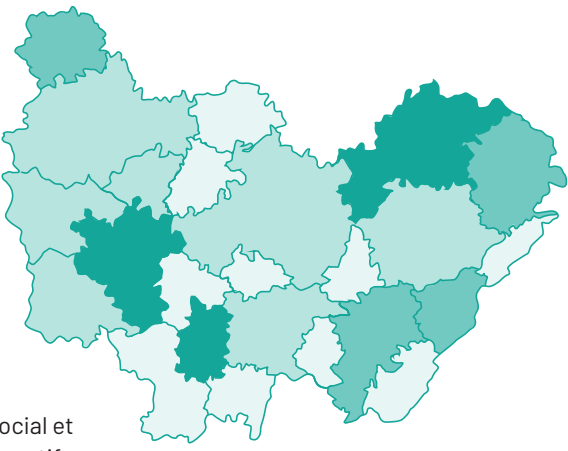
Si les caractéristiques régionales sont sensiblement similaires à celles du niveau national, on peut tout de même relever quelques spécificités

Un fort ancrage dans le secteur du handicap, ainsi qu'une prise en charge ambulatoire plus marquée dans la région.

POIDS DES EFFECTIFS DU SECTEUR DANS L'EMPLOI SALARIÉ DES ZONES D'EMPLOI

Des services de proximité au plus près des besoins des usagers

Le poids du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif progresse fortement dans l'économie et renforce aussi son ancrage local dans les champs santé-action sociale et économie sociale et solidaire. Les établissements sont implantés sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones éloignées des centres-villes et des métropoles, ce qui constitue un atout de développement local.



Le paysage associatif se remodèle au service des personnes

Dans un environnement évolutif, les associations s'organisent pour sécuriser le parcours des personnes accompagnées

La région se caractérise par la présence importante de petites associations (moins de 50 salariés), qui témoigne d'une capacité à tisser une diversité de services sur l'ensemble du territoire d'intervention, en forte proximité avec les populations. Cependant, le phénomène de regroupement déjà observé en 2012 se poursuit, mais reste moins fort qu'au niveau national. Une dynamique due majoritairement à la demande des autorités de tarification.

En outre, la collaboration en réseau se développe

La nécessité de rationaliser les moyens se traduit par la mise en œuvre de logiques de coopération qui s'inscrivent dans des enjeux multiples : une meilleure organisation du parcours des personnes accompagnées, la réponse commune à des appels à projets et, dans une moindre mesure, la mutualisation des fonctions support.

Une dynamique de développement des établissements qui va se poursuivre

Près d'une association sur deux envisage des projets de création de service ou établissement, ceux-ci étant principalement portés par les grandes associations, les secteurs du sanitaire et des personnes en situation de handicap ou encore dans une dynamique territoriale spécifique (Côte-d'Or et Jura).

Des emplois qui évoluent pour mieux s'ajuster aux besoins

Dans un souci de sécurisation du parcours des personnes accompagnées et afin de répondre à l'exigence de qualité, le secteur intègre une diversité d'emplois toujours plus riche, dans un environnement associatif plus concentré et décloisonné.

Dans une logique de renforcement des services d'appui, on note une très forte augmentation des emplois de cadre/encadrant/chef de service administratif ou de gestion, mais ce sont les métiers d'éducateur spécialisé et d'aide médico-psychologique qui représentent les principaux emplois des salariés du secteur dans la région.

LES 10 PRINCIPAUX EMPLOIS DU SECTEUR

	POURCENTAGE NATIONAL	NBRE DE SALARIÉS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Éducateur spécialisé	9,5 %	3 450
Aide médico-psychologique	8,2 %	2 990
Ouvrier et agent des services hôteliers	7,9 %	2 890
Ouvrier et agent des services généraux	7,7 %	2 820
Aide-soignant	6,8 %	2 475
Ouvrier de production / manutentionnaire...	4,4 %	1 610
Infirmier diplômé d'État	4,3 %	1 570
Moniteur éducateur	4,1 %	1 490
Agent / technicien administratif / rédacteur / ...	3,7 %	1 340
Moniteur d'atelier	3,6 %	1 300



2/3 des associations ont moins de 50 salariés

-2% d'associations en 5 ans (contre -10% au national)

17% des associations font partie d'un regroupement

20% des associations ont des projets de regroupement

42% des associations ont des projets de création (service ou établissement)



Les 5 premiers emplois = 40% des effectifs

Près d'1 salarié sur 10 est éducateur spécialisé

Des conditions d'emploi qui évoluent

La dimension non délocalisable des emplois constitue un atout majeur malgré un contexte budgétaire contraint

Une proportion de CDI qui reste à un niveau élevé. Le CDI reste très ancré dans les pratiques et le temps plein poursuit son augmentation, témoignant ainsi d'une réelle pérennité et stabilité des emplois. Dans une logique de sécurisation des parcours professionnels, la légère diminution des emplois pérennes s'est accompagnée d'une montée en qualification des salariés du secteur.

Une très forte progression de la féminisation des directions. En 10 ans, la place des femmes parmi les directeurs de pôles d'activité, d'établissements ou de services a été quasiment multipliée par deux. Dans une dynamique encore plus marquée, leur place parmi les directions générales a été multipliée par quatre.

Des défis RH à venir

Départs massifs à la retraite à l'horizon 2025, difficultés de recrutement en évolution, qualité de vie et santé au travail : la GPEC au cœur de la politique RH des structures

Des besoins continus en recrutement. Plus d'une association sur deux envisage de recruter. Ces fortes prévisions de recrutement en CDI attestent la vitalité du secteur. Tirées par les filières éducatives et de soins, elles couvrent l'ensemble des territoires. Elles concernent de nombreux métiers, avec une attention particulière sur ceux d'éducateur spécialisé, infirmier diplômé d'État et cadre administratif.

Des difficultés de recrutement toujours prégnantes. Elles progressent dans le secteur de la protection de l'enfance et des adultes en difficulté, et concernent prioritairement certains emplois (orthophoniste, auxiliaire de vie à domicile et auxiliaire de puériculture). Elles s'expriment aussi dans des contextes territoriaux spécifiques (Nièvre et Côte-d'Or).

Le renouvellement des générations à anticiper. La région compte une proportion de seniors en hausse, notamment chez les médecins. Enfin, si on constate une baisse des maladies professionnelles, le nombre de licenciements pour inaptitude est en légère hausse. Les employeurs sont néanmoins plus nombreux à mettre en place des actions de prévention qu'au niveau national.



85% de CDI (comme au niveau national)

Niveau V et infra : 45% des salariés (baisse de 4% en 5 ans)

49% de femmes parmi les directions générales (une multiplication par 4 en 10 ans)



55% des associations envisagent de recruter

500 CDI prévus

7 200 départs à la retraite (2025)